

Allocution de Guy Dubé, Adm.A., maire de la Ville d'Otterburn Park

Budget 2004

Le lundi 15 décembre 2003

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers membres du personnel,
Chers collègues membres du conseil municipal,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente ce soir, au nom des membres du Conseil, les prévisions budgétaires de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2004. Cette fierté est bien légitime puisque ce budget comporte une baisse du taux de la taxe foncière de 0,14 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Le nouveau taux, de 1,1672 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, nous permet de maintenir le compte de taxes moyen à un niveau comparable à celui de 2003 et ce, sans aucune appropriation de surplus. Je désire souligner que j'ai le plaisir, de présenter un autre budget comportant un taux de taxe foncière qui respecte la capacité de payer des familles otterburnoises. Il faut préciser qu'il nous a fallu procéder à des arbitrages difficiles pour être en mesure de baisser ce taux qui, depuis 2000 est de 1,315 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

La diminution du taux de la taxe foncière permettra de minimiser l'impact fiscal découlant de l'entrée en vigueur de notre nouveau rôle d'évaluation dont l'augmentation moyenne est de 12,6%. Comme vous le savez, la Ville n'a aucun droit de regard sur la confection de son rôle d'évaluation. Nous avons cependant compensé ses effets en ajustant le taux de la taxe foncière en conséquence.

Les contribuables dont l'augmentation de l'évaluation foncière est inférieure à 12,6% bénéficieront d'une diminution de taxes et inversement, les contribuables dont l'augmentation de leur valeur foncière est supérieure à la moyenne subiront une hausse sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Nous espérons que l'ajustement important du taux de la taxe foncière auquel nous avons procédé, profitera notamment aux jeunes familles frappées de diverses façons par les augmentations de toutes sortes récemment publiées.

Comme vous pouvez le constater, le marché immobilier demeure en ébullition dans notre région et la valeur des immeubles imposables localisés à Otterburn Park est en hausse de 40 000 000 \$ par rapport au dernier rôle d'évaluation. En 2004, nous bénéficierons de revenus supplémentaires de près de 500 000 \$, par rapport au budget 2003. Il faut cependant noter que le développement engendre des coûts et que l'augmentation de notre assiette fiscale n'est pas éternelle.

Les revenus

Les prévisions budgétaires de la prochaine année sont basées sur des revenus totalisant 7 068 550 \$ provenant en majeure partie de la taxe foncière résidentielle.

Le taux applicable aux commerces sera de 1,7472 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Les taxes relatives à la collecte des ordures et à l'eau potable demeurent inchangées respectivement à 115 \$ et 204 \$. Il est en de même pour les taxes reliées à l'assainissement et à la collecte sélective au montant de 147 \$ et de 40 \$.

Les dépenses

La mission première d'un Conseil municipal est de fournir à la population des services qui sont en lien direct avec ses attentes et ses besoins. Inutile de préciser que la conception de ces attentes et de ces besoins peut varier d'un individu à l'autre.

L'identification des dépenses à effectuer dans la prochaine année donne toujours, à chacun des membres du Conseil, l'occasion de faire valoir ses idées et l'opportunité de se rallier au consensus qui se dégage des discussions. La préparation des prévisions budgétaires 2004 a suivi ce cheminement. Je remercie chacun des membres du conseil pour leur contribution à la préparation de ces prévisions budgétaires et je constate, avec plaisir, que la divergence de certaines de nos opinions ne constitue pas un obstacle majeur à la cohérence de notre action.

Les dépenses régionales

Encore une fois, le budget de dépenses a été planifié dans un contexte comportant des augmentations de frais d'opération sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. À cet égard il faut noter que les dépenses de nature régionale sont en constante évolution et prennent, à chaque année, une place de plus en plus grande dans notre budget.

La Régie de police, avec un budget supplémentaire de 69 000 \$ et la Régie d'assainissement des eaux, avec un budget supplémentaire de 37 000 \$, sont de bons exemples pour la prochaine année. Il nous a également fallu tenir compte de l'augmentation des dépenses de plus de 57% au service de Protection contre les incendies qui exigera un déboursé additionnel de quelque 71 500 \$. Des sommes devront également investir dans la formation et dans l'achat d'équipements divers, dont le remplacement des habits de combat des sapeurs.

Malheureusement toutes les dépenses régionales ne sont pas aussi productives les unes que les autres. Cette année, notre cotisation à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) augmente de 4 600 \$, les bénéficiaires eux demeurent toujours nébuleux.

Nous sommes tout à fait disposés à faire notre part au niveau du financement régional et nous le démontrons en versant notre contribution de 10 000 \$ à l'Association de football des Pirates du Richelieu. D'autre part, nous entendons sensibiliser nos partenaires à l'urgence d'aider le club de canotage d'Otterburn Park qui, lui aussi, a un impact important sur la scène régionale tout en permettant un rayonnement national.

Les dépenses locales

Malgré l'accroissement important de certaines dépenses régionales nous avons été en mesure d'investir dans l'amélioration des services que nous offrons aux citoyennes et aux citoyens.

En raison du nombre important de permis de construction émis chaque année ainsi que l'ajout de tâches additionnelles comme la gestion des pesticides, nous avons prévu l'embauche d'un employé supplémentaire au service de l'urbanisme. Cet ajout se traduira par une présence accrue sur le terrain et par une application davantage rigoureuse de nos règlements.

En matière de loisirs, nous avons prévu l'ajout d'un poste afin d'assurer un support adéquat à notre directrice qui, disons-le, effectue un travail de titan pour coordonner et gérer nos nombreuses activités récréatives et culturelles. Nous avons également procédé à l'embauche d'un surveillant au centre Edmond-Auclair afin d'améliorer la quiétude du secteur. Finalement, nous avons injecté une somme de 14 000 \$ dans l'aménagement d'une patinoire additionnelle à la Pointe-Valaine. Nul doute que cet endroit, qui est appelé à devenir la plaque tournante de notre vie culturelle et communautaire, sera très achalandé dès cet hiver.

Je suis heureux de souligner que le transport en commun local i.e. le circuit 12 s'effectuera avec davantage d'efficacité en 2004 car mieux intégré. En effet, la firme Limocar qui est responsable du transport régional assurera également le service sur notre circuit local. Les conducteurs seront alors en mesure de communiquer entre eux pour mieux arrimer les opérations. En plus de nous permettre d'obtenir un service amélioré, le contrat donné à Limocar nous fera économiser quelque 33 000 \$ soit plus de 23% du budget 2003.

D'autre part, je désire vous informer que les négociations avec la nouvelle administration hilairemontaise avancent à bons pas. Ainsi, nous sommes confiants de pouvoir annoncer, en début d'année, la conclusion d'une entente concernant l'utilisation de la bibliothèque de Mont-Saint-Hilaire.

Les prévisions budgétaires 2004 comportent également des engagements qui traduisent notre volonté d'agir au plan social et environnemental. Je suis particulièrement heureux d'annoncer que la Ville maintient sa participation au programme *Jeune Job* et qu'elle injectera une somme de 22 000 \$ dans la consolidation du partenariat avec le COVABAR qui a été initié en 2002. Notre appui à cet organisme et à sa mission environnementale demeure entier. Je suis très heureux de souligner que ce conseil accorde une attention particulière à la promotion et au respect de l'environnement.

La dette

En 2004, le remboursement du service de la dette représentera un peu moins de 20% du budget total des dépenses ce qui représente une nette amélioration sur la situation qui prévalait il y a quelques années alors que le remboursement de la dette accaparait plus de 30% de notre budget.

Au 31 décembre 2003, la dette anticipée payable par l'ensemble des citoyens sera de 8 405 619 \$ alors que la dette imputable aux différents secteurs sera de 870 133 \$. Notre dette totale sera enfin sous le seuil psychologique du 10 000 000 \$ et, à 9 275 752 \$, représentera 2,6% de notre évaluation foncière imposable.

Notre dette, bien que relativement élevée, demeure entièrement sous contrôle et notre ratio se rapproche constamment de la moyenne provinciale. En 2003, nous avons encore remboursé la totalité de nos engagements au fonds de roulement à même nos opérations et nous n'aurons donc aucun remboursement à affecter à notre fonds de roulement pour 2004. Ainsi, contrairement à ce que certains pensaient l'année dernière, le Conseil juge qu'actuellement, il n'est pas nécessaire de conserver la surtaxe de 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le remboursement de la dette.

Plan triennal d'immobilisation

Comme vous le savez, l'adoption des prévisions budgétaires s'accompagne toujours du dépôt, par le Conseil, du programme triennal d'immobilisations. À cet égard, je vous annonce que le montant qui sera emprunté en 2004 pour financer les dépenses en immobilisation excèderait exceptionnellement le montant anticipé du remboursement en capital. En effet, l'année 2004 du programme triennal comporte des dépenses qui étaient prévues en 2003 et qui n'ont pas été faites et d'autres qui sont, dans les faits, échelonnées sur plus d'une année.

Pour 2004, nous prévoyons investir un montant d'environ 1 810 000 \$ dans les trois projets suivants ; la réfection du chemin Ozias-Leduc (investissement de 460 000 \$ en 2004 et de 460 000 \$ en 2005 tel que prévu dans l'entente avec Mont Saint-Hilaire, l'aménagement de la Pointe-Valaine 900 000 \$ (projet qui était prévu en 2003) et l'aménagement des conduites sanitaires de la rue Comtois (450 000 \$).

Le projet de reconstruction du bâtiment municipal de la Pointe Valaine demeure évidemment en tête de liste de nos priorités et nous sommes convaincus que la mise en valeur de cette partie de notre territoire contribuera à dynamiser l'ensemble de l'activité récréo-touristique d'Otterburn Park.

Bien qu'ils soient importants, ces investissements permettront d'augmenter notre qualité de vie et rendront la ville d'Otterburn Park encore plus attrayante aux yeux des nouveaux investisseurs et des nouveaux arrivants. Il est bien entendu que les emprunts relatifs à la Pointe Valaine et à la rue Comtois seront soumis à l'approbation des citoyens. Dans le cas de l'aménagement de la rue Comtois, nous entendons soumettre bientôt deux alternatives aux contribuables concernés.

Le programme triennal que nous adoptons ce soir sera réalisé en fonction des disponibilités budgétaires et son orientation peut varier, tant sur le fonds que sur la forme.

L'achat d'autres équipements, de plus de 5 000 \$, pourra être financé par la portion non utilisée du fonds de roulement. À cet égard, le Conseil ne souhaite pas s'engager au-delà des liquidités disponibles.

Paiement du compte de taxe

L'an dernier notre fournisseur de service bancaire a échoué pour le paiement via Internet. Comme nous avons changé de fournisseur, le service complet de paiement informatisé sera disponible dès la première échéance en février 2004.

De plus, à l'avantage des citoyens, nous avons modifié la méthode de calcul des intérêts sur les comptes impayés : dorénavant, seul le montant échu portera intérêts.

Conclusion

Il me reste à conclure en remerciant les membres du Conseil et les cadres qui ont consacré des énergies importantes à la préparation de ces prévisions budgétaires. Nous avons travaillé en concertation afin de maintenir le compte de taxes au plus bas niveau possible tout en nous assurant de fournir des services de qualité à la population. Nous avons, à cet égard, accompli un des aspects fondamentaux de notre rôle d' élu municipal.

Je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de votre famille, une heureuse période des Fêtes et une année 2004 propice à la réalisation de vos projets les plus chers et remplie de santé.

Merci de votre attention.

Le maire,

Guy Dubé, Adm.A.